

# Rapport public Parcoursup session 2025

MFR ST-EGREVE - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### MFR ST-EGREVE - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (23330)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| MFR ST-EGREVE - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (23330) | Jury par défaut | Tous les candidats | 20                         | 82                        | 8                         |

## Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux                 | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Résultats scolaires Expériences professionnelles ou stages effectués | Moyenne de l'élève par matière, Classement par matière, Appréciation par matière, Avis du conseil de classe | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Appréciation, avis du chef d'établissement, méthode de travail       | Formulation des appréciations, commentaires du chef d'établissement et équipe pédagogique                   | Très important                  |
| Savoir-être   | Autonomie, capacité à s'investir                                     | Avis du professeur principal  | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Lettre de motivation, CV   | Qualité des documents rédigés   | Très important                  |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités annexes (sportives, culturelles,...)                       | Connaissance des activités extra-scolaire   | Complémentaire                  |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

### Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

L'admission définitive en formation BTS est soumise à l'obtention du Baccalauréat, du Bac Professionnel et à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est composée des responsables de formation. Les dossiers des candidats ayant émis un vœu sont examinés au regard des éléments fournis (bulletins scolaires, fiche avenir, CV, lettre de motivation)

Chaque candidat est invité à venir aux journées portes ouvertes de l'établissement et à passer un entretien avec un responsable de formation.

L'admission définitive en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil et dans la limite des places proposées.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Si vous souhaitez faire de l'alternance, nous vous conseillons de nous contacter dès le mois de janvier, de venir en journée portes ouvertes et de passer votre entretien de pré admission au plus tôt pour ensuite vous consacrer à la recherche d'un employeur.

**Signature :**

Bruno PICQ,

Chef d'établissement de l'établissement MFR ST-EGREVE